### LE MOULIN DE LA MOULEYRETTE



Colognac, septembre/octobre 2014

Mesdames, Messieurs, Chers Amis du Moulin de la Mouleyrette,

Vous trouverez ci-après le compte rendu de l'assemblée générale ordinaire de notre association qui s'est tenue le vendredi 8 août 2014 à 17 heures, salle de réunion communale. Bien entendu nous restons à l'écoute de vos observations, et à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Encore un grand merci à tous et à bientôt!

\_\_\_\_\_

## Assemblée générale ordinaire du 8 août 2014 à 17 heures.

Par les soins du Conseil d'Administration (Bureau) les membres de l'association ont été invités en temps utile à participer à cette assemblée générale 2014.

La séance est ouverte à 17 heures 05, par Jean Louis Desvignes, Président.

#### Pour le bureau sont présents :

Mesdames Hélène AUBEL, Claudine BONNEFILLE, Anne CAILLE, Annie TERNISIEN, Mireille VIALA et Messieurs Jean-Marie CAILLE, Jean-Louis DESVIGNES, Pierre GALABERT, Monique Gras, Jean TROUCHAUD.

Excusés: Paulette FERRIER, Raymond DE ROBERT, Laurent VIALA.

Monsieur Rémy MENVIEL, Maire de Colognac et Conseiller Général du Canton de Lasalle est également excusé et représenté par Madame Marise FOUANT ( $1^{\text{ère}}$  Adjointe).

Au total 14 personnes sont présentes et 46 représentées par les pouvoirs qu'elles ont fait parvenir à l'assemblée. Les adhésions sont à ce jour au nombre de 108 (138 au jour de la rédaction de ce compte-rendu), l'assemblée peut valablement délibérer.

Jean-Louis Desvignes préside l'assemblée. Il remercie les personnes présentes et toutes celles représentées qui, par leurs adhésions et les pouvoirs qu'elles nous adressent, soutiennent notre réalisation et participent à la vie de notre association.

Il rappelle ensuite l'ordre du jour indiqué sur la convocation et présente le rapport moral et d'activité ainsi que les perspectives.

#### Rapport moral, d'activité et perspectives

Le Moulin est maintenant bien sur les rails. Les travaux importants effectués cette année sont le mur de soutènement qui protège l'escalier montant au bassin et la clôture qui borde la route de St Hippolyte pour un coût total de 6 633, 26 euros TTC. D'autres petites réparations ont également été faites (vitre cassée, remise en place de l'estripe-cat ...)

L'étanchéité du bassin reste satisfaisante. L'écoulement qui persiste dans la chambre des meules n'est pas inquiétant. Par contre, il y a une arrivée d'eau permanente sur le « roudet » due à une fuite à la sortie du bassin. Son traitement nécessite de vider le bassin complètement. Cela pourra se faire avec le complément de la subvention RTE.

Il reste à débroussailler en amont du bâtiment du côté du bassin, notamment le lierre qui risque d'endommager les murs et atteint le toit. Rendez-vous pourra être pris pour effectuer ce travail à l'automne avec quelques personnes. En effet un chantier d'insertion n'est pas possible cette année puisqu'il a déjà eu lieu pour dégager l'autre versant de la Coulègne. Ce dernier travail, à l'initiative de la municipalité que nous remercions, a d'ailleurs été très utile pour le Moulin puisqu'il a permis de bien dégager l'ancien chemin d'accès.

La question de la conservation et de la duplication des 2 albums de Jacques Bonnefille est toujours d'actualité. Il ne nous est malheureusement pas possible de répondre favorablement à la proposition de M. PERRET d'accompagner un étudiant en master de valorisation du patrimoine pour des raisons de disponibilité des membres de l'association. Un devis de 2 000, 00 euros a été proposé par une société professionnelle pour la réalisation d'un DVD avec présentation sonore. Un membre du CA propose les services d'un cinéaste de la région parisienne. A moindre coût un adhérent pourrait photographier les documents et les copier sur une clé USB.

Le grand projet de cette année est de faire tourner le moulin avec du blé. Selon Mr André Viala qui a reconstruit le mécanisme, c'est tout à fait possible à condition de veiller à bien combler en permanence avec du grain l'espace entre les deux meules pour qu'elles ne puissent pas se toucher.

Il y a eu cette année 160 visites au total dont 76 payantes. Ce qui donne un bilan comparable a celui de l'an dernier. A noter que certains visiteurs ont mentionné l'excellence du site Internet et ont proposé qu'il y soit créé un espace pour que les internautes puissent laisser un commentaire. Une liaison a été établie avec la Mairie de Lasalle pour que la visite du moulin s'intègre dans le cadre de l'aménagement du temps scolaire.

La journée du 14 juillet avec son traditionnel pique-nique s'est bien passée. Nous avons participé aux journées du patrimoine 2013 avec des visites gratuites. Le contact n'a pas été encore établi pour 2014.

Jean-Louis Desvignes termine son exposé en remerciant encore les participants et particulièrement Eric Kiennemann pour le site Internet.

Le rapport du Président est soumis aux voix et adopté à l'unanimité.

#### Rapport financier

Il est présenté par Hélène Aubel, trésorière :

- dépenses: 9 489, 97 euros (solde étanchéité et clôture du bassin: 6 633, 26 euros; mur de soutènement: 657, 80 euros; papeterie timbres: 158, 91 euros; assurance: 240, 00 euros; remboursement emprunt: 1 800, 00 euros).
- recettes: 3 446, 00 euros, dont 2 446, 00 euros d'adhésions et petits dons, cartes postales, visites payantes..., et un don important de 1 000, 00 euros.
- Avoirs au 31/12/2013
  - o 394,00 euros sur le compte courant
  - o 7 206, 00 euros sur le livret A.

Les comptes sont donnés ici de manière succincte mais ils sont disponibles en détail. Après quelques échanges, le rapport financier est soumis au vote de l'assemblée.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité. Des remerciements sont adressés à la trésorière.

#### Renouvellement des membres du CA

Sont renouvelables cette année :

Hélène Aubel, Gérard Cabié, Anne Caille, Jean-Louis Desvignes, Monique Gras, Raymond de Robert, Annie Ternisien, Jean Trouchaud.

Gérard Cabié n'est pas présent et n'a pas signifié son souhait de rester membre du CA, le CA pourra le coopter lorsque sa candidature sera exprimée. L'AG 2015 pourra entériner cette décision

Le renouvellement des autres membres est proposé à l'assemblée : ils sont réélus à l'unanimité. Voir en annexe la nouvelle composition du bureau pour 2014-2015.

#### Remarques et questions diverses

Un crédit de 500 euros a été voté l'an dernier pour assurer l'éclairage de l'intérieur du moulin. Il n'a pas été utilisé. Il se trouve donc reconduit pour cette année (voir complément n°2). Le tarif des visites est maintenu : 2 euros par personne et 1,50 euros /pers dans un groupe de 10.

Concernant la diffusion de nos comptes rendus AGO et autres informations, nos adhérents qui disposent d'une adresse électronique peuvent nous la faire connaître par tous moyens à leur convenance (un petit mot sur la messagerie de l'association, ou celle du président qui est désormais : <u>jldesvignes@orange.fr</u>). Ils pourront ainsi recevoir nos communications de manière plus rapide. Bien entendu pour les autres une distribution « papier » sera toujours faite.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant posée, le président remercie à nouveau tous les participants et ceux qui soutiennent l'association. La séance est levée à 18h10.

Association loi 1901, n° 1256, 21 octobre 1991, Sous-préfecture du Vigan (Gard)

Adresse postale : chez Jean-Louis Desvignes, La Gurailler, cidex 2150, 30460 Colognac

Moulin.mouleyrette.free.fr

moulin.mouleyrette@free.fr

.....

#### Complément 1 : visites du moulin

Des visites sont proposées l'été le samedi à 10h30 à partir de marché de Colognac. En dehors de ces créneaux, elles se font sur rendez-vous. Contacts :

- Mairie de Colognac (heures ouvrables): 04 66 85 27 88

- Café de Colognac : 04 66 85 28 84- Mireille Viala : 09 67 06 38 58.

#### Complément 2 : le moulin de Poujol à Sanissac

Nous avons pu visiter ce moulin à 3 niveaux. Il profite d'une configuration particulière du Rieutord qui fait un grand méandre à cet endroit. L'eau arrivait dans le moulin par un tunnel creusé dans la partie la plus étroite de la montagne (isthme de l'île); ce moulin a cessé de fonctionner dans les années 1920. Les meules sont restées en place mais les mécanismes ont été démontés et le vaste bâtiment a été transformé en bergerie. Il est en bon état et est actuellement utilisé pour un usage privé. Un petit capteur solaire avec batterie fournit l'électricité nécessaire à l'éclairage. C'est un simple équipement de camping-car (le capteur est visible de la route).

Le moulin supérieur au niveau de la route permettait de moudre le grain pour la farine destinée à l'alimentation humaine. Un peu en contrebas se trouvait un moulin à huile d'olive et en dessus un moulin pour la farine animale. Il y a donc 3 niveaux d'activité mais la circulation de l'eau à l'intérieur du bâtiment ne nous a pas été expliquée.

La visite de ce moulin hors d'usage nous encourage en nous confirmant l'intérêt de pouvoir présenter au public un moulin à 2 niveaux en état de fonctionnement.

## Complément 3 : géocache

La cache déposée l'an dernier par des adhérents, amateurs de géocaching, sous le pseudonyme de Jean Meunier et toujours en place mais elle a une nouvelle définition et une nouvelle adresse

http://www.geocaching.com/geocache/GC5AGVX\_moulin-de-la-mouleyrette

Quelques visites ont déjà eu lieu. Voici le commentaire d'un des derniers « découvreurs » :

« Magnifique moulin qui mériterait sans doute une visite guidée ! Un endroit calme et frais, le ruisseau chante en contrebas. La cache est trouvée sans difficulté malgré un GPS un peu girouette. Merci Jean Meunier de m'avoir fait découvrir ce bel endroit ! »

Voilà qui est aussi bien encourageant.

Association loi 1901, n° 1256, 21 octobre 1991, Sous-préfecture du Vigan (Gard)

Adresse postale : chez Jean-Louis Desvignes, La Gurailler, cidex 2150, 30460 Colognac

Moulin.mouleyrette.free.fr

moulin.mouleyrette@free.fr

# Association « LE MOULIN DE LA MOULEYRETTE »



## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (BUREAU) Août 2013

- Président : Jean-Louis DESVIGNES, réélu en 2014, renouvelable en 2017 La Gurailler, cidex 2150, 30460 COLOGNAC

- Vice- Présidente : Claudine BONNEFILLE, réélue en 2012 renouvelable en 2015

- 255, Chemin de la Gardie, 30340 ST JULIEN LES ROSIERS

- Secrétaire : Mireille VIALA, réélue en 2013, renouvelable en 2016 L'Hoste. 30460 COLOGNAC

- Secrétaire adjointe : Anne CAILLE, réélue en 2014, renouvelable en 2017 210, Rue Jean de Bologne, 59500 DOUAI

- Trésorière : Hélène AUBEL, réélue en 2014, renouvelable en 2017 Lascamps, 30460 COLOGNAC

- Trésorière adjointe : Annie TERNISIEN, réélue en 2014, renouvelable en 2017 Le Quairoux, route de Sumène, 30460 Colognac

- Membres du bureau :

Jean-Marie CAILLE réélu en 2013 renouvelable en 2016 Raymond DE ROBERT, réélu en 2014, renouvelable en 2017 Paulette FERRIER, réélue en 2013, renouvelable en 2016 Pierre GALABERT, réélu en 2013, renouvelable en 2016 Monique GRAS, réélue en 2014, renouvelable en 2017 Jean TROUCHAUD, réélu en 2014, renouvelable en 2017 Laurent VIALA, élu en 2012, renouvelable en 2015.

Association loi 1901, n° 1256, 21 octobre 1991, Sous-préfecture du Vigan (Gard)

Adresse postale : chez Jean-Louis Desvignes, La Gurailler, cidex 2150, 30460 Colognac

Moulin.mouleyrette.free.fr

moulin.mouleyrette@free.fr